

PRESTATION

Accompagnement post-installation



Votre problématique

Vous êtes récemment installé et vous souhaitez être rassuré ?



Notre solution

L'accompagnement post-installation est un dispositif souple au cours duquel un conseiller expert est à votre écoute pour vous proposer un suivi global et ainsi assurer le bon fonctionnement de votre projet. Renouvelable 4 ans postinstallation, vous pourrez consolider votre installation tout en restant maître de votre projet grâce à l'acquisition d'informations nécessaires à une bonne prise de décision.



Pourquoi choisir notre accompagnement ?

- Une étude de votre contexte
- Une consolidation de votre projet après identification de vos forces, faiblesses, opportunités et des menaces
- En fonction de vos besoins : des focus peuvent être réalisés sur certains aspects du projet
- Un conseil adapté pour plus de sérénité grâce à un plan d'action revisité avec des préconisations d'actions correctives si nécessaire



La valeur ajoutée

Vous serez serein grâce à notre accompagnement post-installation car votre référent unique vous apportera un regard extérieur complémentaire de celui du comptable et du banquier. Il a une connaissance des possibilités de financement.

La première année de la prestation peut être prise en charge par le Chèque KdoN'Go de 550 € offert par la Chambre d'agriculture.

Contact - Inscription

Accéder au formulaire en scannant ce QRcode

